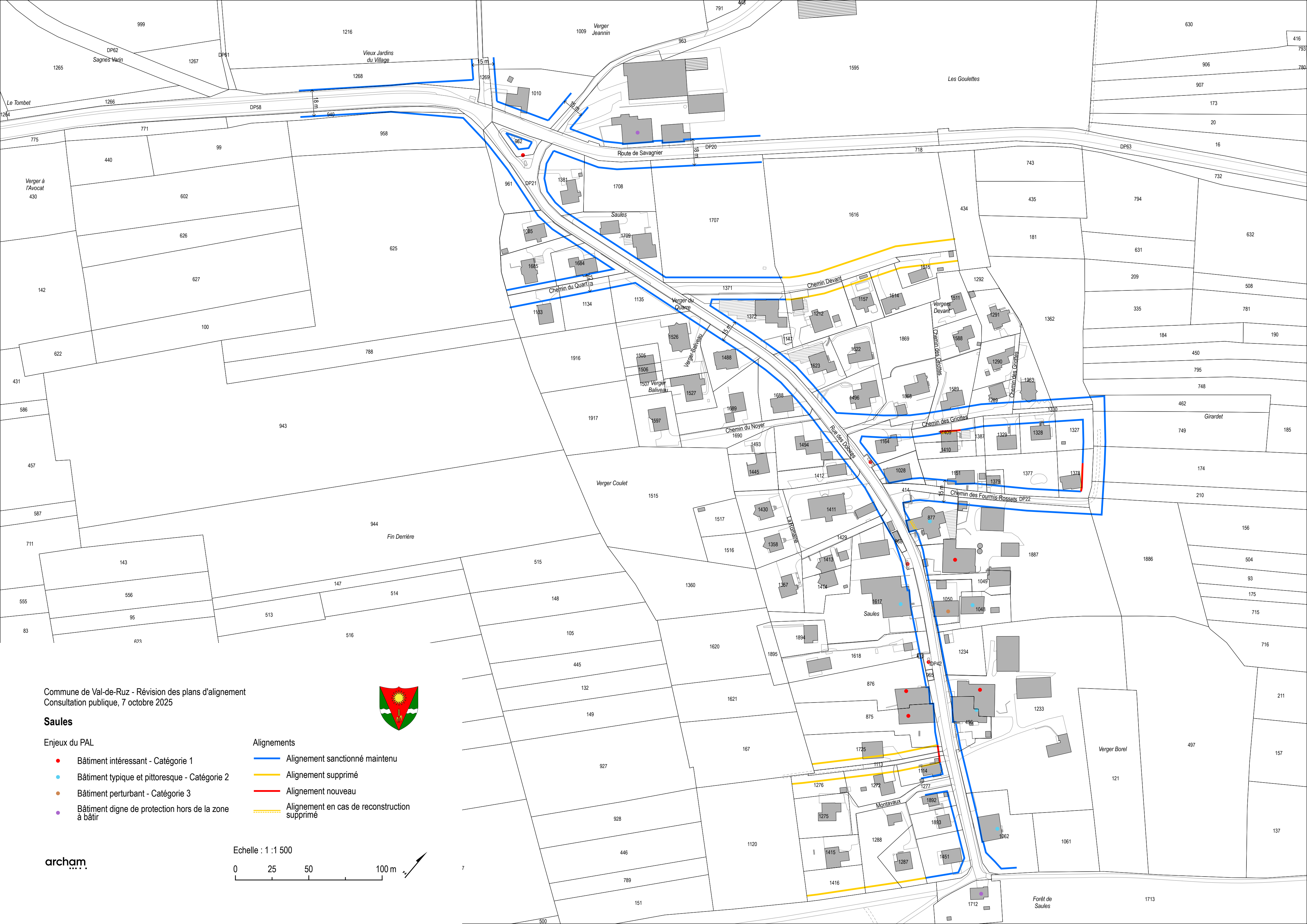




Commune de Val-de-Ruz - Révision des plans d'alignement
Consultation publique, 7 octobre 2025

Saules

- Enjeux du PAL
- Bâtiment intéressant - Catégorie 1
 - Bâtiment typique et pittoresque - Catégorie 2
 - Bâtiment perturbant - Catégorie 3
 - Bâtiment digne de protection hors de la zone à bâtir

- Alignements
- Alignement sanctionné maintenu
 - Alignement supprimé
 - Alignement nouveau
 - Alignement en cas de reconstruction supprimé

archam

Echelle : 1 : 1 500

